



Ce sont sept rétro projecteurs qui sont utilisés pour afficher les images sur la façade intérieure de la mairie. Stéphane Massé

## ÉVÈNEMENT

# UNE TECHNIQUE INÉDITE MET LA VILLE EN LUMIÈRE

**SOISSONS** En raison de la crise, les animations de Noël sont annulées. Une projection à partir de diapositive en verre a toutefois lieu. Un savoir-faire unique développé en France.

Chaque jour, à la nuit tombée, l'Hôtel de Ville de Soissons et le chevet de la Cathédrale vont changer de visage. Une métamorphose possible grâce à une projection monumentale au moyen d'une diapositive de verre. « C'est le principe de la lanterne magique, très populaire au 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècle. » décrit Julien Guillier, de la société Lumière de verre, qui réalise l'installation. La lanterne magique est l'ancêtre des appareils de projection : elle permet de projeter des images peintes sur des plaques de verre à travers un objectif, via la lumière d'une chandelle ou d'une lampe à huile. « Ce dispositif était un peu le power point de l'époque. Il était utilisé pour raconter des histoires, ou même présenter des comptes à des employés », explique Julien Guillier.

### VIEUX CONCEPT, NOUVELLES TECHNIQUES

Avec son associé Stéphane Petit, artiste verrier, il a remis ce concept au goût du jour grâce à de nouvelles techniques. « Il y a eu deux évolutions majeures. La première est que l'on peut trouver aujourd'hui des sources lumineuses bien plus puissantes (et donc projeter sur de plus grandes surfaces, NDLR). Ensuite, la technique artisanale de création de relief sur du verre est apparue dans les années 1990 », décrit Julien Guillier.

Pour réaliser la « lanterne magique » géante qui va être installée durant tout le mois de décembre sur la façade de l'Hôtel de Ville et la Cathédrale, Julien Guillier et son associé

### À SAVOIR

- **L'illumination artistique** de l'hôtel de Ville de Soissons a débuté ce vendredi soir. Elle a lieu chaque jour de 17 h 30 à 21 heures.
- **L'illumination du chevet** de la cathédrale, face à la place Fernand-Marquigny a lieu tous les jours, dès la tombée de la nuit. L'éclairage public est éteint au niveau de la zone.
- **Le chalet et le jardin du Père-Noël** ont été installés devant l'église Saint-Pierre. Le site est ouvert de 10 heures à 20 h 45, tous les jours, jusqu'au 3 janvier.

sont allés chercher leurs projecteurs en Allemagne. « On ne dispose pas encore de dispositifs de cette puissance en France. Notre objectif à terme est d'ailleurs de créer nos propres machines d'éclairage ». Pour ce qui du relief du verre, il s'agit grossièrement de façonner la matière grâce en le « dessinant » à chaud (800°C) et de le colorer grâce à des pigments. Après différentes étapes, où l'on fait varier notamment la température, on obtient une plaque solide et colorée, qui peut représenter des motifs. Cette année, la société française basée à Chartres connaît un petit succès. « Nous proposons une animation où le public ne reste pas statique, à la différence d'un mapping vidéo par exemple. Du coup, nous faisons partie des événements que les préfetures sont susceptibles de valider ». JULIEN ASSAILLY

<https://www.lunion.fr/id352708/article/2022-03-19/le-chateau-de-villers-cotterets-sous-les-lumieres>

# Le château de Villers-Cotterêts sous les lumières

Mis en ligne le 19/03/2022 à 12:44



Vendredi soir, de très nombreux Cotteréziens sont venus voir la première illumination artistique sur la façade du logis royal. La lumière est filtrée à travers du verre. Julien Guiller, l'artiste présent lors de cette première explique : « *Ce sont des diapositives de verre façonnées et colorées à la main qui sont projetées sur les façades de la cour du château. Elles sont cuites à très haute température afin d'obtenir un relief et une coloration.* »

Une autre représentation aura lieu samedi entre 20 heures et 21 h 30. Le thème de cette illumination est celui de la forêt. Pendant la projection l'on peut écouter dans la cour du château une bande sonore enregistrée en pleine nature. L'on peut ainsi entendre par exemple le cerf bramer ou le bruissement du vent à travers les branches et une multitude d'autres sons...

## POLITIQUE

# Huit nouveaux conseillers élus ce dimanche

**CIRY-SALSOGNE** Huit sièges sur quinze étaient à pourvoir au conseil municipal. Un groupe d'élus critique sur l'action du maire est arrivé en tête du scrutin.

JULIEN ASSAILLY

Des élections partielles ont eu lieu à Ciry-Salsogne ce dimanche 20 mars de 8 à 18 heures pour compléter le conseil municipal.

Le scrutin fait suite à une série de huit démissions (une en mai 2020 et sept en décembre 2021). Pour renouveler ces huit sièges vides (sur quinze places au conseil), les électeurs avaient le choix parmi 22 candidats.

Dix-huit étaient repartis au sein de deux groupes (« Pour un vrai changement » et « Pour un vrai changement »). Quatre se présentaient de façon indépendante.

*Pour renouveler les huit sièges vides, les électeurs avaient le choix parmi 22 candidats*

Les citoyens pouvaient donner leurs suffrages à huit noms. Ils pouvaient également panacher, c'est-à-dire choisir plusieurs candidats sur différents bulletins, et rayer des noms sur les listes proposées. S'il y avait plus de huit noms dans l'enveloppe, le vote était considéré comme nul.

La participation fut moyenne, avec



Le dépouillement des 351 bulletins de vote fut extrêmement long ce dimanche soir.

351 bulletins déposés pour 688 inscrits sur les listes électorales. Pour qu'un candidat soit élu au premier tour, il lui fallait un minimum de 172 suffrages.

**Les candidats élus et non-élus :**

- Groupe « Pour un vrai changement » : **Serge Camacho (élu), Patrick Poincelet (élu), Christiane Camacho (élu), Séverine Bergé (élu), Angélique Druart (élu), Isabelle Prévotiaux (élu), Marcel**

**Baston (élu), Jean-Marie Cliche (élu), Adrien Valliez, Valentin Noiret.**

- Groupe « Au cœur de Ciry-Salsogne » : Xavier Laroche, Catherine Levasseur, Stevan Stankovic, Stéphane Deharbe, Sylviane Judas-Jolly, Cyril Conseil, Pascal Ferrat et Christian Chevalier.

- Candidats indépendants : Jacques Réthoré, Paul Mathurel, Bastien Mathurel, Sandrine Makles.

## POLITIQUE

# Forte participation pour élire un conseiller

### VIEL-ARCY

Suite au décès de Maurice Denisart le 3 janvier dernier, des élections complémentaires ont eu lieu ce dimanche dans ce petit village de 180 âmes de la Communauté de communes du Val de l'Aisne. Thierry Coutant a été élu dès le premier tour avec 58 voix contre 31 pour l'autre candidat Philippe Weiss. Une belle participation des habitants est à noter avec 89 votants pour 119 inscrits soit près de 75 % de votants. De plus, aucun nul et aucun blanc.

Thierry Coutant est né à Viel-Arcy en 1962. Il y vit toujours avec son épouse, son fils de 21 ans et sa fille de 18 ans. Depuis les années 1990, il a repris l'entreprise de maçonnerie de son père. « J'ai déjà été conseiller il y a une dizaine d'années durant un mandat de trois ans. Je complétais alors le conseil après une démission ». L'élu a envie de s'in-



Thierry Coutant a été élu conseiller au 1<sup>er</sup> tour ce dimanche.

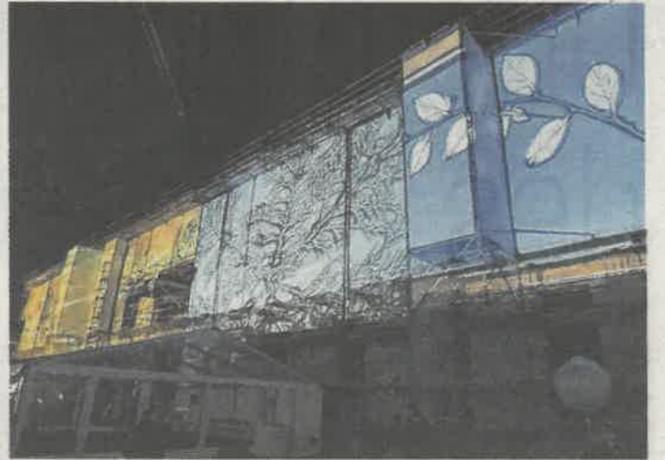
vestir dans sa commune et pense que même dans une petite commune, il y a beaucoup à faire. « Oui, j'ai des idées mais un conseil c'est onze membres et on travaille ensemble ».

Aurélien Gaillard, maire adjoint, a

d'ores et déjà invité les élus à l'élection du maire. Elle se déroulera ce vendredi 25 mars. Le ou les adjoints ainsi que les commissions seront également à l'ordre du jour. ■ De notre correspondante

ANNICK BOILLON

## En images au château...



### VILLERS-COTTERÊTS

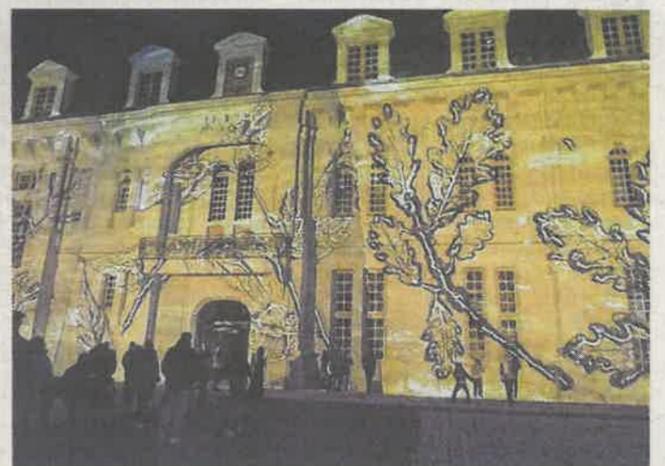
**Un spectacle lumineux et magique**

Vendredi et samedi entre 20 heures et 21 h 30, des illuminations ont été projetées sur la façade du logis royal et les ailes Ouest et Est. Le thème du spectacle était la forêt. Une bande sonore permettait d'entendre le cerf bramer ou le bruissement du vent à travers les branches, tandis que le public s'émerveillait en observant les représentations d'ormes, de chênes et de pins... L'immersion était magique !



### Les artistes et la technique

Les illuminations sont l'oeuvre de l'atelier La Lumière de verre. Julien Guillier (notre photo) et Stéphane Petit ont utilisé un procédé particulier. « Ce sont des diapositives de verre façonnées et colorées à la main qui sont projetées sur les façades de la cour du château. Elles sont cuites à très haute température afin d'obtenir un relief et une coloration », expliquait Julien Guillier. Cette technique représente un long travail d'artisanat dans la tradition historique et culturelle de la lanterne magique.



### Un public massif

Depuis longtemps l'animation en ville n'avait pas été aussi dense. Les illuminations dans la cour des offices au château François-1<sup>er</sup> ont attiré dès le premier soir plus de 650 personnes. Au long d'une déambulation libre, le public s'imaginait dans un univers sylvestre lumineux et poétique.